

PCDR

Commission Locale de Développement Rural

Rapporteur : Katty BURGEON

Adresse de messagerie :
katty.burgeon@esneux.be
Téléphone : 04/380.94.12

1. Approbation du PV de réunion du 17 décembre 2015

Le PV est approuvé sans aucune remarque.

2. Approbation du rapport annuel 2015

Après une erreur de prénom, le bilan de la CLDR sera corrigé. Il est par ailleurs mentionné que les informations concernant l'approbation du PCDR seront mises à jour.

Le rapport annuel est approuvé.

3. Renouvellement du PCDR

La Présidente informe les membres de la CLDR que le PCDR de notre Commune a été renouvelé pour une durée de deux ans prenant cours à la date de signature de l'arrêté (25 février 2016). La Présidente rappelle que le caractère semi-rural de notre Commune n'a pas facilité son renouvellement. Les agents de développement ajoutent que de nombreux PCDR n'obtiennent pas d'approbation pour 10 ans et que tous les avis de la CRAT peuvent être consultés sur le site internet www.lacrat.be, de même que les arrêtés du Gouvernement wallon qui sont publiés sur le site www.wallex.wallonie.be.

4. Fiche 1.2 – Esneux : Etat d'avancement

La Présidente explique à l'assemblée que l'avis de marché concernant la désignation de l'auteur de projet n'a pas été publié suite à l'attente du renouvellement du PCDR mais qu'il le sera très prochainement.

Suite à l'intervention d'un membre de la CLDR concernant les prochaines étapes administratives ainsi que l'intervention financière du Développement Rural, les agents de développement rappellent la procédure : une fois l'auteur de projet désigné, il sera chargé de réaliser un avant-projet. Celui-ci sera soumis à l'Administration régionale (DGO3), sur présentation d'un dossier avant-projet et lors d'une réunion de présentation de ce dossier, en vue de son approbation. L'auteur de projet pourra alors ensuite travailler sur la

Présents :

IKER Laura, Présidente
GEORIS Pierre
ROTA Gianfranco
DEFECHEREUX Daniel
WOILLARD Marc
BARTHELEMY Anouck, GREOA
GILIS Marie-Françoise, GREOA
BURGEON Katty
HAMOIR Philippe
PEETERS Robert
VISSE Pierre
LIGOT Pierre-Charles
JEGHERS Pierre
MONAMI Rémi

Excusés :

DETROZ Philippe
FLAGOTHIER Anne-Catherine
LAMALLE Philippe
LEMAITRE Julien

réalisation d'un projet qui sera soumis, sur présentation d'un dossier-projet (comprenant notamment les permis d'urbanisme), à l'Administration (DGO3) et à l'approbation ministérielle. Concernant les aspects financiers, la Convention-faisabilité donne droit à un subside équivalent à 5% du montant de la subvention portant sur le coût total estimé de réalisation du projet. Il permettra de prendre en charge une partie des frais d'études liés à la désignation de l'auteur de projet. Ce montant sera libéré une fois le dossier-projet finalisé. L'approbation ministérielle du projet sera liée à la signature d'une Convention-réalisation permettant la mise en adjudication ainsi que la réalisation des travaux. Les agents de développement expliquent qu'en termes de délais, la Commune dispose de deux années pour l'obtention de la Convention-réalisation. Les travaux pourront débuter après ce délai. La Présidente explique que les délais sont donc relativement courts et qu'il convient de lancer le marché de désignation de l'auteur de projet au plus vite.

Plusieurs membres s'interrogent sur la destination du bâtiment qui sera construit dans le centre d'Esneux, diverses solutions sont proposées et la Présidente informe que l'Administration communale pourrait délocaliser éventuellement les services populations et urbanismes afin d'attirer les citoyens vers le centre du village. Elle rappelle qu'en matière de financement, la Commune souhaite passer une convention avec l'intercommunale ECETIA qui serait propriétaire du bâtiment et qui le louerait à la Commune.

5. Divers

La Présidence informe l'assemblée des projets de construction de notre Commune :

- ✚ Construction d'un nouveau parking au CHU Ourthe-Ambève – Début des travaux prévus : septembre 2016

Monsieur Georis explique aux membres sa rencontre avec les commerçants qui malgré le projet de fermeture de la rue Grandfosse dans un sens (durant la période des travaux), ces derniers sont ravis de l'impact économique qu'engendrera la construction des nouveaux parkings.

- ✚ Construction d'une vingtaine d'appartements à l'Avenue des Trois Couronnes – Esneux – Début des travaux prévus : fin mai 2016

La Présidente informe les membres de la CLDR que ce projet de construction s'inscrit dans la vision du PCDR de créer une place dans le centre d'Esneux, elle propose à Monsieur VISSE d'expliquer à l'assemblée la planification

des travaux prévus par la société ELOY. Un membre regrette que ce projet ne soit pas inscrit dans un plan d'ensemble.

La Présidente explique qu'un projet rentable pourrait voir le jour lors de la construction du nouveau pont de Tilff dont le permis a été déposé et pour lequel tous les recours introduits à la tutelle ont été rejetés.

✚ Un membre rappelle qu'il avait été demandé lors de la dernière réunion du PCDR de créer un groupe de travail sur le développement du tourisme sur notre Commune. La Présidente répète aux membres que la mise à la retraite de l'agent en charge du tourisme retarde la création de ce groupe de travail.

✚ La Présidente explique que la Commune dispose d'une page Facebook active. Les informations à publier sur cette page peuvent être transmises à Katty Burgeon.

La séance est levée à 19h59'
